



# CHEMINOTS PACA



## INFOS

### CORONAVIRUS 7<sup>e</sup>

TER PACA, Nationales, Etat, SUGE

24 mars 2020

#### La situation TER PACA

22% ADC ; 15% ASCT ; au total 10% des effectifs TER PACA/jour. 10% du personnel/jour pour assurer le plan transport pandémie TER SUD.

Une dizaine de gares restent ouvertes

Présence au sol limitée mais nécessaire pour assurer l'exploitation et la sécurité ferroviaire

Nettoyage des rames assuré avant chaque PS

Envoi courriel pour des conseils d'utilisation des outils digitaux

Rappel des permanences pour le soutien psy avec les n° d'appels (fiches diffusées aux salariés)

TER : Les comptages « usagers » dénombrent une trentaine de passagers en heure de pointe. Fréquentation des trains très faible. Le plan transport adapté « continuité de service » est stabilisé axe par axe. Rappel : PTA établi sous l'autorité du préfet qui en informe l'AO.

- TER intervalles Marseille/vallée du Rhône : 3 circulations / 10 suppressions
- TER Gap/Briançon/Grenoble : Aucune circulation
- TER Marseille/Briançon : 2 circulations (Marseille-Aix) / 15 suppressions
- TER intervalles Marseille/Nice : 6 circulations / 9 suppressions
- TER axe Marseille/Bollène via Rognac, Arles ou Cavaillon : 19 circulations / 109 suppressions
- TER axe Marseille/Miramas via Côte bleue : 6 circulations / 20 suppressions
- TER axe Marseille/Aix/Perthuis : 12 circulations / 35 suppressions
- TER axe Marseille : Les Arcs : 24 circulations / 100 suppressions
- TER axe les Arc/Vintimille : 33 circulations / 81 suppressions. Circulation maintenue sur Vintimille (1 A/R le matin et 1 A/R le soir).
- TER axe Nice/Tende : 4 circulations / 18 suppressions

**Nettoyage rames et cabines** est effectué principalement sous gare : **Mise en place de la Fiche de suivi de la désinfection. Le nettoyage des cabines est pratiqué entre chaque PS conformément aux demandes CFDT.**

**Managers** : La CSSCT demande de limiter la présence des managers sur les sites. Une partie des tâches peuvent se faire par téléphone/télétravail, **limiter au strict nécessaire le présentiel particulièrement dans les gares où les locaux sont exigus.**

**UNION REGIONALE CFDT CHEMINOTS PACA**

19 Rue Bénédit - 13001 Marseille

☎ : 04.91.50.81.67 ☎ : 06.29.57.42.82

[uprcfdtcheminotspaca@gmail.com](mailto:uprcfdtcheminotspaca@gmail.com) / [www.cfdtcheminotspaca.com](http://www.cfdtcheminotspaca.com)

**Concernant les badauds sur les quais :** Proposition CSSCT pour que des annonces gares soient réalisées afin d'informer que les trains sont à disposition des usagers qui se rendent au travail « appel au civisme ». Pas de RESA vacances durant la période de confinement. A prévoir avec G&C

#### **Scandale de la Gare St Charles ce weekend :**

Sujet sur 2 trains qui étaient en correspondance à Marseille suite aux rapatriements des Français revenant de l'étranger. **Attroupement sur les quais, sans aucun respect de la distanciation.** La direction régionale estime nécessaire une organisation entre l'entreprise et les autorités pour gérer les flux de rapatriement. Potentiellement 130 000 Français sont rapatriables (flux prévisible durant 1 semaine). La direction compte augmenter le temps de correspondance afin d'éviter l'effet « panic et attroupement » pour améliorer la situation.

**Droit de retrait** : Forte inquiétude des agents de certains métiers, nombreux droits de retrait sur Marseille.

**Position de la direction** : Au regard du peu de fréquentation dans les trains, il doit être possible de respecter les gestes barrières. Face à la situation, et aux droits de retrait qui sont exercés, il semble que tout est fait pour que les salariés soient « protégés ». On a cette double obligation « Protection des personnels et obligation de continuité de service ». Les personnels exerçant leur droit de retrait, diminue de fait, le roulement d'utilisation opéré entre les agents pour assurer le service.

**Sujet volontariat** : La direction ne croit pas qu'au regard du service, même restreint, et de la durée de ce plan de transport continuité de service, que le recours aux seuls volontaires soient suffisants.

#### **Technicentre Cannes la Bocca :**

Afin d'assurer la distanciation entre les personnes pour lutter contre la diffusion du COVID-19, le nombre d'agent dans la vacation est limité pour favoriser les gestes barrières. Les équipes de maintenance, et les prestataires sont avisés en ce sens et un affichage sur la porte est apposé pour rappeler cette mesure à tous. Concernant les agents SNCF, il ne doit désormais pas y avoir plus de 2 agents mouvements (1 GEOPS et 1 RD) travaillant simultanément.

#### **Ouverture à la concurrence :**

**Sujet des appels d'offre dans le cadre de l'ouverture à la concurrence notamment TER PACA. La loi prévoit que l'employeur est tenu d'informer ses agents par courrier lorsque le marché pour lequel ils travaillent est soumis à appel d'offres. Cela devait être fait avant le 26 mars mais étant donné le contexte actuel, la direction de l'entreprise prend la décision unilatéralement de reporter l'envoi de ce courrier en attendant des décisions de l'état (report...)**

**UNION REGIONALE CFDT CHEMINOTS PACA**

19 Rue Bénédit - 13001 Marseille

☎ : 04.91.50.81.67 ☎ : 06.29.57.42.82

[uprcfdtcheminotspaca@gmail.com](mailto:uprcfdtcheminotspaca@gmail.com) / [www.cfdtcheminotspaca.com](http://www.cfdtcheminotspaca.com)

Livraison fin mars de 9600 flacons de gel en priorité pour la SUGE et le Fret ainsi que de lingettes (EIC et vers le FRET). Priorité aux activités mal dotées. Demandes sécurisées au-delà du 14 avril.

**Report des élections au CA** : La direction a fait une demande de report au pouvoir public.

**Mise en place d'un dispositif d'écoute psychologique des salariés** : Le pôle PSP est toujours en place mais ne paraît pas suffisant pour les salariés en confinement. La direction met en place un dispositif plus large avec un numéro d'appel qui permet de contacter des salariés de l'action sociale qui pourraient eux même ensuite transmettre vers des psychologues. Deuxième ligne d'appel pour les managers pour les situations de salariés ayant des symptômes (conseillé par un psychologue, ou infirmier).

En réflexion également, l'installation d'une ligne d'appel avec la CPRP pour nos anciens-retraités car ils peuvent se retrouver seul du fait du confinement.

**Etat : Projet loi d'urgence sanitaire proposé par le gouvernement.**

Pour la CFDT, il n'est pas envisageable, comme le propose le projet de loi, de déroger aux règles du temps de travail et de prise de jours de congé par simple décision unilatérale de l'employeur. La CFDT revendique que seule la conclusion d'un accord collectif puisse autoriser de telles dérogations. **La CFDT Obtient du gouvernement, que l'utilisation des jours de congés ne puisse se faire seulement en cas d'accord signé dans la branche ou dans l'entreprise. En revanche, pour les RTT, VT, CET, voire forfaits jours, l'employeur reste décisionnaire... Cela existait déjà en partie pour les RU chez nous à la SNCF...** La CFDT regrette que l'ensemble des absences ne restent pas soumises à l'obtention d'un accord responsable entre OS et direction en fonction des situations particulières...

**Planning des agents SUGE en période S0 ?**

La Direction rappelle que la programmation des repos a été communiquée pour le S1 2020 en CSSCT du dernier trimestre 2019. Si des modifications avaient lieu, elles seraient établies dans le respect de la réglementation et à la marge. Chacun s'accorde sur la nécessité de conserver de la souplesse dans la gestion et la communication des plannings à venir afin de préserver les contraintes de chacun, et pour limiter au mieux les modifications intempestives de service. Les DZS travaillent également à l'aménagement du temps de travail des agents SUGE, notamment par la mise en œuvre de journées de mise à disposition. En effet, ces journées permettent de poser le principe de ne pas utiliser les agents quand cela n'est pas nécessaire. Les agents restent alors à domicile et peuvent être mobilisés en cas de besoin.

**Point sur les dotations gel / masque / lingette :**

Un état des lieux a été réalisé par DZS afin de connaître les besoins en gel hydro alcoolique. La livraison sera réalisée fin mars. Masques : il est rappelé que le port des masques se pratique uniquement en cas de prise en charge d'un client ou agent malade. Chaque utilisation de masque doit être relatée à la Task Force car l'Etat demande des comptes. **La Sûreté a été félicitée pour le suivi réalisé avec sérieux par les correspondants pandémies en local.**

**UNION REGIONALE CFDT CHEMINOTS PACA**

19 Rue Bénédit - 13001 Marseille

☎ : 04.91.50.81.67 ☎ : 06.29.57.42.82

[uprcfdtcheminotspaca@gmail.com](mailto:uprcfdtcheminotspaca@gmail.com) / [www.cfdtcheminotspaca.com](http://www.cfdtcheminotspaca.com)